

Toujours réussir ses anesthésies



L'anesthésiologie évolue : une formation pratique et clinique à la fois, pour tous les praticiens qui veulent prévenir et prendre en charge la douleur opératoire de leurs patients.



"Qui ne s'est pas retrouvé désemparé face à un patient impossible à anesthésier ? Comment réussir à 100 % les anesthésies locales et sans douleur avec du matériel conventionnel ? Cette formation profondément clinique fait appel à des bases pharmacologiques, physiologiques et des techniques d'anesthésiologie pour vous fournir les clés de la réussite en anesthésie." Dr Yordan Benhamou

Le programme de la formation

1 journée de formation pour les chirurgiens-dentistes
 9h00 - 17h30 (Pauses et déjeuner inclus)
 Formateur : Dr Yordan BENHAMOU

Introduction

Explorer les éléments fondamentaux

- la physiologie de la douleur
- les rappels anatomiques
- la pharmacologie des anesthésiques locaux
- l'apport des nouvelles molécules antagonistes de l'anesthésie

Actualiser les bases cliniques

- Bilan préanesthésique : détecter les patients à risque,

contre-indications des vasoconstricteurs et de certaines anesthésies

- Techniques d'anesthésie locales : principes et indications/ contre indications
- Techniques d'anesthésie régionale au maxillaire
- Techniques d'anesthésie régionale à la mandibule

Bases thérapeutiques : oxylogie

- La trousse d'urgence au cabinet dentaire
- Les accidents post-anesthésie et conduite à tenir

Objectifs pédagogiques

- Une actualisation autour de l'acte le plus fréquent au cabinet : ne plus rater une anesthésie
- Prévenir les situations à risques et savoir agir en cas d'effets secondaires
- Savoir sélectionner la technique et produits les plus adaptés à la situation clinique
- Intégrer l'usage des molécules antagonistes de l'anesthésie
- Gagner en sérénité sur un acte anxiogène

BULLETIN D'INSCRIPTION

Conseils personnalisés au 01 44 90 93 91/94 ou formation@ufsbd.fr



Indiquez votre choix

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Aix-en-Provence le 30 avril 2020 | <input type="checkbox"/> Nantes le 02 juillet 2020 |
| <input type="checkbox"/> Bordeaux le 10 décembre 2020 | <input type="checkbox"/> Nice le 18 juin 2020 |
| <input type="checkbox"/> Brest le 05 novembre 2020 | <input type="checkbox"/> Paris le 23 avril 2020 |
| <input type="checkbox"/> Lyon le 29 octobre 2020 | <input type="checkbox"/> Strasbourg le 11 juin 2020 |

Informations sur le participant

*Charte du traitement des données (RGPD) sur www.ufsbd.fr

Madame Monsieur

Nom d'usage : _____
 Nom de naissance: _____
 Prénom : _____ Date de naissance : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 RPPS (carte de l'ordre) : _____ ADELI : _____
 Tél : _____ Email* : _____

Sélectionnez le mode de financement :

Tarifs	
<input type="checkbox"/> Praticien Adhérent UFSBD 360 €	<input type="checkbox"/> Praticien non adhérent 392 €

Avec l'ANDPC : Pour les praticiens libéraux et salariés de centre de santé exerçant dans le cadre conventionnel	Avec le FIF-PL Pour les praticiens libéraux
<input type="checkbox"/> Je m'inscris à cette action de DPC sur www.mondpc.fr et m'engage à participer à l'intégralité de la formation <input type="checkbox"/> Je joins un chèque de caution d'un montant de 392 €, accompagné du bulletin d'inscription complété que je retourne à l'UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 Paris, dans un délai maximal de 15 jours avant le démarrage de la formation.	<input type="checkbox"/> Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS, dans un délai maximal de 15 jours avant le démarrage de la formation. Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur www.fifpl.fr Ce bulletin fait office de devis et programme pour votre prise en charge
Avec OPCA PEPSS/ACTALIANS – n° SIRET 784 719 247 00057 – n° DRFP 11752372075	
<input type="checkbox"/> Je suis dentiste salarié, je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS, dans un délai maximal de 15 jours avant le démarrage de la formation. Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur https://www.opcoep.fr/	

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Les lieux, horaires et conventions me seront communiqués environ 15 jours avant la journée de formation. Pour toute annulation, aucun remboursement ne pourra être demandé et l'UFSBD se réserve le droit de vous facturer l'intégralité de la prestation. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant et/ou en cas de force majeure (grève nationale, transports, intempéries...) l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner ou annuler la prestation avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.

Je suis chirurgien-dentiste et je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département, j'y adhère : je joins un chèque de 50 €